

Programme de formation des Maîtres d'apprentissage/Tuteurs

NIVEAU 1 - Accueillir, suivre et participer à la formation des jeunes par alternance

Ce programme intègre les 9 compétences présentes dans la certification relative aux compétences de maître d'apprentissage/tuteur créée par le ministère du Travail en 2018, dans le cadre du plan de transformation de l'apprentissage.

Objectifs	<p>Au terme de la formation vous serez capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser le processus d'intégration de l'apprenti-e - Connaître l'environnement administratif et juridique des contrats en alternance - Transmettre des savoirs et compétences en utilisant les techniques adaptées à la situation - Savoir fixer des objectifs et évaluer les résultats - Comprendre les enjeux intergénérationnels
Public cible	<p>Cette formation s'adresse exclusivement aux professionnels de santé exerçant des fonctions de Maître d'apprentissage ou se destinant à les exercer, dans le cadre d'un établissement accueillant des apprentis en contrat d'apprentissage</p>
Prérequis	<p>Être intéressé(e) par l'accompagnement et la formation des apprenti(e)s du champ sanitaire et être Maître d'apprentissage ou souhaiter le devenir</p>
Programme	<p>Présentation du formateur et de la formation</p> <p>Présentation et attentes des participant-es (tour de table)</p> <p>Mission du Tuteur Maître de stage, aspects juridiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Responsabilité et mission du Maître d'apprentissage - Critères de choix et motivation - Les différents types de contrats (apprentissage, professionnalisation) - La relation Tuteur Maître d'apprentissage /centre de formation <p>L'accueil et l'intégration du jeune</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les principes d'un accueil réussi - La dimension relationnelle entre le tuteur Maître d'apprentissage et le tuteur - Comprendre et réagir face aux difficultés rencontrées <p>Accompagner la progression de l'alternant avec les acteurs internes et externe à l'entreprise</p> <p>Transmettre son savoir et ses compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tenir compte des impératifs entreprise/centre de formation - Fixer des objectifs pédagogiques - Les principes de la transmission d'un savoir-faire - Organiser une séquence pédagogique - S'appuyer sur des situations de travail pour développer l'apprentissage - Conduire un entretien d'apprentissage <p>Accompagner la progression de l'alternant avec les acteurs internes et externe à l'entreprise</p>

	<p>L'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les principes de l'évaluation - Les outils de l'évaluation - Préparer l'évaluation - Conduire un entretien d'évaluation <p>Les facteurs générationnels dans la relation avec l'apprenti-e</p>
Méthodes pédagogiques	<p>Méthodes pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - apports théoriques - analyse de situation - analyse de pratiques - travaux individuels et en groupe
Intervenants	<p>Madame LEONE - Directrice générale du CERFAH Intervenante en gestion des relations sociales. Diplômée en MASTER des Sciences de l'Education</p> <p>&</p> <p>M. Armand JACQUET - Formateur-coach Professionnel du secteur médico-social Certifié en coaching et en co-développement</p>
Durée	<p>3 journées de 7h00 (soit 21h00) A raison d'une journée par mois</p>
Evaluation de la formation	<p>Présence à l'ensemble de la formation Quiz d'évaluation Questionnaire de satisfaction</p>

NIVEAU 2 - Evaluer les compétences et mobiliser le Portfolio dans le cadre d'un programme de formation en santé

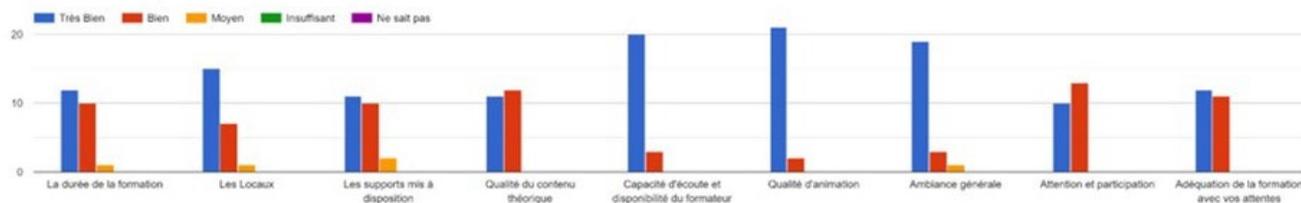
Ce programme est spécifique à la fonction de tuteur de stage et s'adresse aux professionnels de santé exerçant la fonction de tuteur et dont la formation comporte un Portfolio (aide-soignant(e), auxiliaire de puériculture, infirmier(e), manipulateur en électroradiologie médicale, masseur kinésithérapeute, pédicure podologue ...)

Objectifs	<p>Au terme de la formation vous serez capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender les concepts et les enjeux d'un référentiel de formation, d'un référentiel de compétences et d'un référentiel d'activités - Mobiliser les fondamentaux de la pédagogie par les compétences - Comprendre l'intérêt de l'utilisation du Portfolio par l'apprenant - Développer des pratiques en évaluation des compétences
Prérequis	Avoir <u>OBLIGATOIREMENT</u> suivi le niveau 1 de la formation : Accueillir, suivre et participer à la formation des jeunes par alternance
Programme	<p>Présentation du formateur et de la formation Présentation des participants (tour de table) Les référentiels</p> <ul style="list-style-type: none"> - de formation - de compétences - d'activités <p>La pédagogie par compétence Le portfolio L'autoévaluation de l'apprenant Les critères et les indicateurs La notion de progression Evaluer les compétences</p>
Méthodes pédagogiques	<p>Méthodes pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - apports théoriques - analyse de situation - analyse de pratiques - travaux individuels et en groupe
Evaluation de la formation	<p>Présence à l'ensemble de la formation Quiz d'évaluation Questionnaire de satisfaction</p>
Intervenant	<p>M. Christian CARBONARO - Directeur pédagogique du CERFAH Parcours professionnel d'infirmier et cadre de santé formateur, de coordinateur pédagogique et d'adjoint de Direction en IFSI-IFAS MASTER en Sciences de l'Education - MASTER en Management du social et de la santé</p>
Durée	1 journée (soit 7h00)

Modalités pratiques : FORMATION DES MAITRES D'APPRENTISSAGE NIVEAU 1+2

Durée totale	4 jours soit 28 heures
DATES	SESSION 1 : Mardi 16.01.2024 +Mardi 13.02.2024 +Mardi 12.03.2024 +Mardi 09.04.2024
Horaires	9h00-12h30 et 13h30-17h00
Lieu	CERFAH-INTERFED SANTE SOCIAL CFA Régional des métiers de l'hospitalisation 9 Boulevard de Louvain - 13008 Marseille Métro station Périer / Parking public Allées Turcat Méry
Accessibilité aux PMR	L'accès à la formation est possible pour toute Personne en Situation de Handicap mobilité (site accessible). Pour d'autres situations de handicap, merci de nous prendre contact avec nous.
Tarif	Cette formation est GRATUITE pour les stagiaires pouvant justifier de l'encadrement d'un(e) apprenti(e) du CERFAH durant les 2 dernières années (Un contrat-Un Maître d'apprentissage-Une gratuité) Pour les autres stagiaires, le coût de la formation s'élève à 120 € net la journée de formation en INTER soit 480€ nets par personne et par session. En INTRA, nous consulter
Attestation	<i>Une attestation de fin de formation conforme à la réglementation est remise à chaque participant</i>

Evaluation de la formation par les participants en 2021-2022



FORMATION DES MAITRES D'APPRENTISSAGE NIVEAU 1 + 2
INSCRIPTIONS à retourner à e.martinez@cerfah.fr

Mardi 16.01.2024 + Mardi 13.02.2024 + Mardi 12.03.2024 + Mardi 09.04.2024

NOM DE L'ETABLISSEMENT	
ADRESSE	
RESPONSABLE FORMATION	
TELEPHONE	
MAIL	
Attention : 15 places <u>maximum</u>	
Maitre d'apprentissage 1	NOM..... PRENOM..... FONCTION..... Nom de l'apprenti CERFAH encadré :
Maitre d'apprentissage 2	NOM..... PRENOM..... FONCTION..... Nom de l'apprenti CERFAH encadré :
Rappels	Les Maîtres d'apprentissage en fonction sont prioritaires . Formation gratuite pour les Maîtres d'apprentissage en fonction. Pour les autres stagiaires, le coût de la formation s'élève à 120 € net la journée de formation en INTER soit 480€ nets par personne et par session.